

# INCLUSION MAGAZINE

Les BAP à la trappe,  
l'autonomie en berne



N°28



Qualité de vie et Participation des personnes  
avec un handicap intellectuel et de leurs proches



Version FALC  
page 7

- P.4 Nos actualités
- P.17 Entretien avec Louis Triaille, docteur en droit
- P.21 Carte blanche de Corinne Lassoie, bénéficiaire d'un BAP wallon



**FACile à Lire et à Comprendre**

**FALC**.be

# Le BAP

## Le BAP, c'est quoi ?

Le BAP ça veut dire **Budget d'Assistance Personnalisé**.

Le BAP c'est de l'**argent** qu'on peut recevoir :

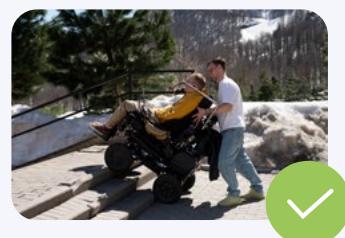
- quand on a un handicap
- et qu'on a besoin d'aide dans la vie de tous les jours.



Quand on a un BAP, on peut **décider** comment on va utiliser cet argent.

Par exemple :

- Vous pouvez payer quelqu'un qui vient chez vous.  
C'est pour vous aider à :
  - vous lever ou vous coucher
  - vous habiller
  - vous laver.
- Vous pouvez payer quelqu'un qui vient vous aider :
  - à l'école
  - à votre travail
  - ou à une formation.
- Vous pouvez payer quelqu'un pour vous aider :
  - pour des loisirs
  - pour vous déplacer
  - pour gérer les professionnels qui vous aident.



**Vous ne pouvez pas utiliser** cet argent pour payer :

- quelqu'un de votre famille
- un professionnel médical  
Par exemple : un médecin ou une infirmière.
- ou un professionnel paramédical.  
Par exemple : un logopède, un kiné ou un psychologue.



Pour mieux comprendre le BAP,  
voici l'**exemple de Thomas**.

Thomas est autiste.

Thomas travaille chez un notaire.

Un notaire c'est une personne qui aide à faire des papiers officiels.

Par exemple : quand on achète une maison le notaire vérifie que tout est en règle et que les papiers sont bien faits.



Pour bien faire son travail, Thomas a besoin d'aide.

C'est Bastian qui l'aide.

Bastian est un professionnel.

Thomas voit Bastian toutes les semaines pendant 3 heures.

Bastian aide Thomas à faire des choses seul dans la vie de tous les jours.

Thomas paie Bastian avec l'argent de son BAP.

## Ce qu'il se passe à Bruxelles

A Bruxelles, il y a 44 personnes qui ont un BAP.

Et il y a 200 personnes qui attendent pour avoir un BAP.

Ces personnes sont sur liste d'attente.



En 2026, on va supprimer les BAP à Bruxelles.

Ça veut dire quoi ?

- les personnes qui avaient un BAP n'auront plus de BAP.
- les personnes qui sont sur la liste d'attente n'auront jamais de BAP.



Ces personnes ne vont plus recevoir cet argent.

C'est Irisicare qui a décidé d'arrêter le BAP.

Irisicare c'est un service à Bruxelles.

Irisicare décide par exemple :

- si une personne avec un handicap peut recevoir une allocation.  
Une allocation c'est de l'argent qu'on peut recevoir tous les mois.
- si une personne âgée peut recevoir une allocation.



Irisicare a décidé d'arrêter les BAP.

Parce que les BAP n'aident que quelques personnes.

C'est vrai que 44 personnes ce n'est pas beaucoup.

Mais c'est à cause d'Irisicare s'il n'y a que 44 personnes qui ont le BAP.

C'est Irisicare qui décide combien d'argent on peut utiliser pour les BAP.

## Le BAP en Flandre

En Flandre, il y a environ 30 000 personnes qui ont un BAP.  
C'est beaucoup plus qu'à Bruxelles.  
Et les personnes qui ont un BAP reçoivent beaucoup plus d'argent  
qu'à Bruxelles.

Le problème en Flandre c'est qu'il y a 17 000 personnes  
sur liste d'attente.

Ce sont des personnes qui attendent d'avoir un BAP.  
C'est vraiment beaucoup.



## Pourquoi les BAP sont importants ?

Chez Inclusion asbl, on trouve que c'est important d'avoir des BAP.  
Les personnes qui ont un BAP peuvent choisir  
comment utiliser cet argent.  
Et c'est très important de **pouvoir choisir**.

Beaucoup de personnes avec un handicap ont besoin d'aide  
dans leur vie de tous les jours.

Mais certaines personnes n'ont pas envie  
d'aller habiter dans un centre.

Avec le BAP, ces personnes peuvent choisir :

- de rester chez elle
- et de payer quelqu'un qui vient les aider.



**Ce texte est écrit en FALC.  
C'est Patrizia qui a relu le texte.  
Patrizia est relectrice  
pour le service FALC.  
Son rôle est de dire si le texte  
est facile à comprendre.**

**Vous voulez devenir relecteur?  
Contactez-nous par téléphone:  
0 4 9 9   6 9   5 3   8 0**